

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.22 Changement du climat mondial

PREOCCUPEE de ce que la concentration de gaz à effet de serre risque d'entraîner, pour le climat mondial, un changement sans précédent depuis 10 000 ans;

CONSCIENTE que la concentration de dioxyde de carbone a déjà augmenté considérablement depuis un siècle, sous l'effet de l'industrialisation et de la croissance démographique et que la température moyenne à la surface du globe a augmenté de **0,3°** à **0,6°C**;

NOTANT que le groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique a prédit que si nous ne modifions pas notre comportement, la température moyenne mondiale risque d'augmenter de **1°** à **2°C** d'ici à 2030 et le niveau de la mer de s'élever de 10 à 32 centimètres dans le même temps, sous l'effet de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre;

SERIEUSEMENT PREOCCUPEE que des modifications climatiques d'une telle ampleur ne causent des bouleversements graves au niveau des écosystèmes planétaires, modifiant les conditions dans lesquelles ils ont évolué et induisant un changement plus rapide que les espèces constituant ces écosystèmes ne sont capables de supporter, que ce soit par la dispersion ou d'autres moyens;

CONSCIENTE que la flore et la faune de nombreuses aires protégées du monde seront soumises à un stress particulier et, dans certains cas, menacées d'extinction, et qu'ailleurs, des espèces risquent de subir le même sort;

PREOCCUPEE par les conséquences que ces changements du climat et du niveau de la mer pourraient avoir pour l'homme, en raison des impacts sur l'agriculture, les écosystèmes naturels, les ressources hydrologiques des régions côtières et, en particulier, par les effets de l'élévation du niveau de la mer sur les petits Etats insulaires et autres régions côtières à fleur d'eau;

SE FELICITANT de l'offre faite par le gouvernement des Etats-Unis d'accueillir, en février 1991, la première séance de négociation d'une convention cadre sur le changement climatique;

SE FELICITANT EN OUTRE de la décision et de l'engagement de plusieurs pays industrialisés de prendre des mesures visant à stabiliser les émissions de dioxyde de carbone, ou de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre ne relevant pas du Protocole de Montréal, d'ici l'an 2000;

DEPLORANT l'attitude des pays qui refusent de reconnaître la réalité et la gravité de ce problème;

L'Assemblée générale de l'UICN - l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

PRIE INSTAMMENT les gouvernements du monde entier et, en particulier des pays industrialisés, d'agir de toute urgence et de manière décisive et concertée afin de limiter les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre ne relevant pas du Protocole de Montréal et de renverser le processus de déforestation et, en particulier, DEMANDE:

- a. à tous les pays d'entamer des négociations sur une convention cadre efficace sur le changement climatique, contenant des engagements réels et appropriés, qui devra être prête pour être soumise à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), au Brésil en 1992;
- b. aux pays industrialisés d'accorder une attention prioritaire à la stabilisation du niveau des émissions puis à **sa** réduction;
- c. à tous les pays industrialisés de se fixer des objectifs qui auront pour effet de limiter les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre ne relevant pas du Protocole de Montréal et en particulier de se fixer pour but la réduction des émissions de dioxyde de carbone de 20 pourcent au

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

moins, avant l'an 2000;

- d. à tous les pays de supprimer la production et l'utilisation des chlorofluorocarbones avant l'an 2000;
- e. à tous les pays de se fixer pour but, avant 2010, la cessation de toute activité de déboisement et d'adopter une démarche globale vis-à-vis de la gestion des forêts mondiales, afin d'optimiser la biomasse et l'accumulation de carbone résultant, sans porter préjudice au maintien de rendements durables des produits forestiers, à la diversité biologique, à la qualité de l'eau ni aux nombreuses autres qualités de ces forêts.

*Note: Les objectifs et délais **fixés** dans le sous-paragraphe c. du préambule ont été adoptés à la majorité des voix et la Recommandation a ensuite été adoptée par consensus. Les représentants du Canada, de la Norvège et des Etats-Unis d'Amérique, trois Etats membres de l'Union, ont indiqué que s'il y avait eu vote sur la recommandation elle-même, ils se seraient abstenus, étant dans l'impossibilité d'accepter actuellement ces chiffres car leurs gouvernements respectifs s'apprêtent à entamer des négociations à ce sujet. Le représentant de l'Arabie saoudite a indiqué qu'il aurait voté contre pour les mêmes raisons. Le représentant du Danemark, Etat membre, s'exprimant au nom d'Etats membres de l'UICN faisant partie de la Communauté européenne a expliqué que ces Etats se seraient également abstenus parce que la Communauté s'est déjà **fixé** des objectifs différents.*